

#### TRANSPORT À LA DEMANDE



Le Mouv'Pass est un service public de transport à la demande accessible à tous, sur réservation, sur l'ensemble du territoire de Saint-Flour Communauté.

Il facilite les déplacements de proximité des personnes les plus isolées géographiquement ou sans solution de transport.

Le Mouv'pass a été pensé pour être en totale complémentarité avec les moyens de transport existants (lignes régulières, bus urbain, covoiturage, cars SNCF...). Ce dispositif est subventionné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nouveauté : En 2024, le Mouv'Pass évolue avec <u>plus de 150 points d'arrêt</u> mis en place sur l'ensemble du territoire ! (Points d'arrêt à télécharger sur cette page)



## À qui s'adresse t-il?

Service ouvert à toute personne résidant sur le territoire de Saint-Flour Communauté.

#### Bon à savoir!

- De 15 à 18 ans : autorisation du représentant légal à présenter pour voyager seul.
- Pour les 15 ans : accompagné obligatoirement par un adulte.
- De 3 à 10 ans : réhausseur fourni par les transporteurs.
- Pour les 3 ans : siège auto bébé ou nacelle à fournir par les parents.

#### Quand l'utiliser?

Du Lundi au Samedi De 7h à 19h (heures de début et de fin de course)

#### Pour quels trajets?

Pour toute circulation au sein de Saint-Flour Communauté :

- D'une adresse vers un point d'arrêt.
- D'un point d'arrêt vers une adresse.
- D'un point d'arrêt vers un autre point d'arrêt.
- + de 150 points d'arrêt sur les 53 communes du territoire (Points d'arrêt à télécharger sur cette page).

Demandez conseil auprès des agents intercommunaux lors de votre réservation!

### À quelle fréquence ?

24 trajets maximum / personne / an

(soit 12 allers-retours quelle que soit la destination)

+ véhicule partagé :

Jusqu'à 6 trajets supplémentaires (jusqu'à -6 trajets en cas de refus de partage)

# Combien ça coûte?

- 6 € le trajet\* (seul)
- 4 € le trajet\* (véhicule partagé)
- Gratuit pour les 5 ans

\*aller ou retour, prix par usager

#### **CONTACT / RÉSERVATION**

Du Lundi au Vendredi, de 9h à 12h :

04 71 60 71 72

Pour les réservations : contactez-nous au plus tard la veille du trajet avant 10h (pour le lundi, au plus tard le vendredi avant 12h)

#### **TÉLÉCHARGER**

Règlement intérieur Autorisation parentale pour les 15-18 ans Flyer Mouvpass 2025 Liste des points d'arrêt

# Mon utilisation du Mouvings



Je réserve mon trajet au 04 71 60 71 72

au plus tard la veille de mon déplacement avant 10h. Je précise le jour et l'heure de mon trajet, mon point de départ et ma destination.

Un agent de Saint-Flour Communauté me conseille sur mon trajet selon le point d'arrêt ou de départ le plus adapté.



Le transporteur vient me chercher à l'heure fixée et je règle mon trajet auprès de lui.



Retrouvez toute l'offre de mobilité sur le territoire : transports en commun, covoiturage, location de vélos... sur le site web de Saint-Flour Communauté.

Restrouve Land Continuente A